

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Osead Maroc Mining (OMM) représentée par M. Mohamed Lazaar, Fondé de pouvoir, a déclaré le 18 février 2015, avoir cédé sur le marché de blocs, le 13 février 2015, 50 000 actions Compagnie Minière de Touissit (CMT), au cours unitaire de 1 250 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 50% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, OMM détient 836 367 actions CMT, soit 49,75% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières